
Résumé du rapport final – Programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme 2014-2017

Ce programme a permis de réorganiser le domaine de la prévention du tabagisme dans le canton, en les regroupant au sein de la Fondation O2, puis au sein du CIPRET Jura lors de sa création en janvier 2015. En effet, jusqu'en 2014, les projets menés dans le canton étaient sous la responsabilité de différents organismes, sans coordination formelle entre eux. Le programme cantonal a permis d'établir une coordination entre tous ces projets et la création d'un réseau actif dans la prévention du tabagisme, tant au niveau des acteurs de la santé (autres acteurs de la prévention, infirmières scolaires, etc.) qu'au niveau d'autres partenaires (services de l'administration cantonale, écoles, enseignants, clubs de sport, etc.). La coordination du programme cantonal au sein du CIPRET Jura a également permis de créer de nombreuses synergies et collaborations entre les différents projets et les différents partenaires impliqués. Toutes ces collaborations se sont très bien déroulées et aucun accroc ou obstacle avec un quelconque partenaire n'est à déplorer.

Ainsi, du point de vue de la Fondation O2/CIPRET Jura, ce premier programme cantonal montre un bilan positif et a pu, en grande partie, être achevé selon les propositions soumises en 2013 au FPT. Les conclusions du rapport d'évaluation externe mené par KPM – Université de Berne sont globalement positives.

Les projets touchant la prévention comportementale à l'attention des jeunes ont permis de les atteindre sous deux angles différents : l'école via Expérience non-fumeur et le Quiz Tabac (remplacé ensuite par le projet RE-Action !), ainsi que le sport via le projet Cool and Clean. Le projet concernant les infirmières scolaires a permis de compléter ces actions d'une manière transversale dans la santé scolaire.

L'axe d'intervention « Encourager à cesser la consommation » a permis aux fumeurs de disposer de différents types d'aides à l'arrêt : Concours pour arrêter de fumer, ligne stop-tabac, projet « J'arrête de fumer avec Facebook » (hors programme cantonal).

L'axe d'intervention concernant le tabagisme passif et la mise en œuvre de mesures structurelles en général (y compris l'interdiction de vente de produits du tabac aux mineurs) a constitué le point faible du programme. Les contrôles du respect de la LPTP et de l'interdiction de vente aux mineurs n'ont pas pu être mis en œuvre. La prévention structurelle est donc une thématique qui devra être retravaillée dans le cadre du deuxième programme cantonal jurassien.

La création du CIPRET Jura est une réalisation importante du programme cantonal. En effet, le CIPRET Jura aura permis de donner une meilleure visibilité à la prévention du tabagisme dans le canton du Jura, mais aussi au niveau intercantonal et national. Le CIPRET Jura est reconnu comme centre de compétences pour tout ce qui touche au domaine de la prévention du tabagisme, tant par les acteurs cantonaux de la santé que par les services cantonaux, les médias, les politiques et la population jurassienne en général. Cette visibilité néanmoins devra encore être renforcée dans les années à venir, surtout auprès de la population.